

Conseil de quartier du Val

14 mai 2025 – Salle Lucien Delacour – 15 habitants

Elus présents : Jacques Mesas, Yves Froissart, Adrien Legros et Bruno Hedde

1. Retour sur les questions évoquées précédemment :

- Numérotation des habitations du Val

Un habitant signale que la numérotation a bien été réalisée mais que tous les services n'ont pas encore pris en compte cette évolution.

Une habitante n'a pas reçu son courrier l'information de son nouveau numéro. Elle est invitée à se rapprocher du service Urbanisme de la ville pour obtenir un certificat de numérotation.

- Déplacement d'un Totem

Un totem qui avait été signalé comme gênant la visibilité des riverains a été déplacé. Les riverains remercient.

- Aménagement réalisé au sud du Pont

Monsieur le Maire revient sur les travaux qui ont été réalisés au cours de l'hiver au Bout du Pont. Outre la création d'une liaison douce jusqu'au stade Dubreuil qui était très attendue, c'est aussi un aménagement pour embellir cette entrée de la ville. Un espace de pique-nique a été créé devant le conservatoire où seront installés bancs et tables.

Un habitant signale qu'il y a des poids lourds qui forcent le stationnement sur les places malgré l'aménagement réalisé.

Suite donnée : Transmis aux services techniques pour examen

Monsieur le Maire informe que le Département du Loiret a profité de la période de travaux pour améliorer la signalisation du Pont du Guidon pour une meilleure visibilité de nuit.

- Fermeture du Pont de Muides

Les riverains alertent sur l'usage de la levée compte-tenu des bouchons que cause la fermeture ponctuelle du Pont de Muides. Il est sollicité des contrôles de la police municipale sur cet espace. Monsieur le Maire indique qu'il va faire le point la Police Municipale.

Un habitant demande s'il existe des statistiques du nombre de poids lourds sur la RD 925. Il est donné quelques éléments de statistiques de l'étude de circulation réalisée en 2022. Il est rappelé que le Pont de Beaugency est un passage stratégique sur la Loire, qui n'est pas soumis à limitation de tonnage, et qui est très facilement accessible car Beaugency est le croisement de 5 anciennes routes nationales. Selon les statistiques du Conseil départemental du Loiret, en 2023, le trafic sur le Pont de Beaugency était de 10 000 véhicules par jour, dont environ 770 poids lourds. Il se répartit ensuite équitablement

entre les deux routes vers Lailly et Saint-Laurent-Nouan. Un habitant signale le nombre important de camions SATAS qui passent quotidiennement par le Pont.

1. Questions nouvelles

- Réfection de la levée

Un habitant demande quand est programmé la réfection du dessus de la digue. Il est répondu que la date d'intervention n'est pas encore fixée.

La Municipalité interroge les participants sur leur usage de la portion de levée située entre la RD 925 et la route du Val. La structure de chaussée est en effet très légère et peut adaptée à la circulation. Les riverains confirment l'utiliser régulièrement.

Concernant la petite pente qui permet de passer de la Levée à la route du Val (zone en rouge sur image ci-dessous), l'entreprise Eurovia alerte sur le fait que la reprendre en profondeur représenterait un coût très élevé pour un usage restreint. De plus, sa configuration fait qu'elle se dégradera rapidement en raison des passages de véhicules lourds. Les habitants confirment qu'elle est essentiellement empruntée par les agriculteurs.



Suite donnée : Il est demandé à l'entreprise Eurovia de réaliser un reprofilage et une réfection du dessus de la levée mais de réaliser seulement un aménagement à minima de la pente latérale qui a un usage essentiellement agricole.

- Terrières :

La végétation gagne sur la voirie aux Terrières.

Suite donnée : Demande d'intervention au service espaces verts.

- Ime

Un habitant signale la présence de pneus dans la rivière Ime au niveau du chemin de la Caillotièrè.

Suite donnée : Demande d'intervention au service espaces verts et signalement au service de gestion des rivières de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire.

Une réflexion sera engagée avec les propriétaires du centre équestre et des quelques parcelles desservies par le chemin de la Caillotièrre pour voir s'il ne serait pas préférable de poser une barrière après le hangar des boues pour éviter les dépôts sauvages. Les modalités sont à déterminer.

- **Tour de l'Horloge**

Monsieur le Maire informe de la fin imminente des travaux de la Tour de l'Horloge. L'inauguration aura lieu le 5 juillet avec des festivités sur le thème médiéval. Il rappelle que ce chantier représentait un grand enjeu patrimonial, mais aussi pour de sécurité au vu de l'état du monument. La circulation rouvrira normalement le 19 mai, et la rue de l'Ours redeviendra piétonne.

- **Château d'eau**

Yves Froissart indique que la Ville a réalisé la réfection globale du château d'eau de Beaugency. Monsieur le Maire indique qu'en raison des investissements réalisés, il demandera, comme l'autorise désormais la loi, que la compétence Eau demeure communale et ne soit pas transférée à la CCTVL.

- **Oiseaux**

Yves Froissart indique que suite aux 3 crues de Loire de l'année dernière qui ont détruit la plupart des nichées, il n'y a quasiment pas de mouettes mélanocéphales cette année sur l'île aux Sternes. Il indique aussi qu'il y a aussi des comptages réalisés dans le Val chaque année des espèces d'oiseaux vivants dans cette partie du territoire communal.

- **Projet Lebugle**

Un habitant demande où en est le projet de réaménagement du stade Paul Lebugle.

Monsieur le Maire indique que les travaux du nouveau stade débutent en juin et dureront jusqu'à l'automne. Le club de l'US Beaugency pourra alors quitter le stade Lebugle qui sera désaffecté.

C'est seulement une fois que le nouveau stade sera terminé et que Lebugle aura été complètement désaffecté que sa reconversion pourra débuter, vraisemblablement en 2026. Il y a un projet déposé par le promoteur Immobilier qui comprend la réalisation d'une soixantaine d'appartements, d'une résidence senior haut de gamme, d'un hôtel et d'une crèche.

- **Friche TRECA**

Monsieur le Maire indique que le site appartient toujours au groupe ADOVA (anciennement Cauval). Même si des discussions ont été engagées avec le propriétaire dès 2020, l'étude de chiffrage des coûts de démolition a mis en lumière que le groupe TRECA n'avait pas réalisé certaines formalités administratives importantes lors de sa fermeture en 2012. Il doit désormais réaliser toutes ces démarches (études de sols, enquêtes administratives...) mais 13 ans plus tard, cela s'effectue dans des conditions plus difficiles. Parce qu'il ne répondait pas assez vite aux demandes, le groupe a déjà fait l'objet d'une mise en demeure de la DREAL. Aucune cession et aucune démolition ne sera possible tant que ces démarches administratives n'auront pas été clôturées par l'entreprise.

Sur le terrain situé en face LIDL, il y a un projet d'installation d'une concession automobile Peugeot/Citroën. Là encore, les problèmes administratifs de TRECA retardent le projet, mais nous espérons qu'il démarre début 2026.

- **Auberge de jeunesse**

Un habitant demande si l'auberge de jeunesse va rouvrir.

Monsieur le Maire explique que depuis plusieurs années, la FUAJ qui gère l'auberge de jeunesse fait part de sa volonté de réouverture, mais qu'ils ont des travaux de mise aux normes et de remise en état à réaliser au préalable qu'ils estiment à 1,5 millions d'euros. Or, le groupe sortant d'une longue période de redressement judiciaire, elle peine à convaincre les financeurs pour pouvoir réaliser ce projet. Elle espérait rouvrir pour la saison 2025 mais ce ne sera pas le cas.

- **Coteau**

Un habitant demande si des perspectives existent pour l'ancien site du centre de rééducation du Coteau. Il est répondu que l'ensemble des projets de reprise qui ont été présentés au cours des dernières années se sont heurtés sur l'incapacité technique de réaménager les locaux à un coût acceptable. La piste en discussion avec l'UGECAM est donc une destruction pure et simple du site. Il pourrait alors être réaménagé en terrains à bâtir.

- **Commerce**

Une habitante demande la situation de la boulangerie Lemercier.

Il est expliqué que le site est passé en liquidation. Malgré deux appels à repreneurs, il n'y a pas eu d'offre de reprise viable. La prochaine étape sera la vente aux enchères du matériel.

Monsieur le Maire informe qu'il y a d'autres projets de réouverture de boulangerie : Le Four à Bois devrait notamment rouvrir prochainement, la boulangerie Riutort vient d'être reprise par un jeune boulanger et il y a un troisième projet à l'étude dans l'ancienne pharmacie de la rue de l'Ours.